Commission établie par ordre du Roi et nommée par la Société Royale de médecine pour rechercher les causes des maladies qui regnent depuis quelque tems à l'hotel Royal des Invalides.

Pour se conformer aux ordres du R[oi] notifiés à la Société Royale de médecine par Monsieur Le Comte De Brienne Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, dont la lettre écrite de Versaille est en date du 19 avril 1788, La Compa[gnie] a nommé M.rs Geoffroy, Dehorne, Colombier, Desfourcroy, Tillet et Vicq D'azyr pour se transporter à l'hotel Royal des Invalides à l'eff[et] d'y rechercher les causes de la maladie qui a fait périr dans cet hotel un grand nombre de Soldats.

La lecture de la lettre du Ministre et la nomination des Commissaires ont eû lieu dans la Séance tenue au Louvre le mardi du mois d'avril 1788

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 38 n° 83

Le Secrétaire de la Société
a reçu une nouvelle lettre du
Ministre de la Guerre écrite de
Versailles en date du 24 avril 1788,
par laquelle il donne une autorisation
particulière aux Commissaires nommés.
Cette lettre a été lue dans la Séance
tenue au Louvre le 25 avril de la
même année.

Les Commissaires ont pris jour
pour le lendemain samedi 26. ils
ont arrêté qu'ils se rendroient à midi
très précis chez Monsieur Le Gouverneur
de l'hotel Royal des Invalides.

Après la Séance, le Secrétaire a écrit
à Monsieur Le Gouverneur
pour l'en prévenir et en même tems
aux officiers de Santé de l'hotel
pour les prier d'assister à l'examen
qui doit être fait et a y concourir
avec les Commissaires.

Comité du 26 avril tenu dans
la salle du Conseil de l'hotel Royal
des Invalides en présence de
Monsieur Le Gouverneur, de M.
Le Major, de M. l'Intendant, Messieurs
Munier Médecin de l'hotel et Sabatier
Chirurgien en chef du même hotel y étant

J'ai lu la lettre de M. Le Comte De Brienne
Ministre et secretaire d'Etat au Département
de la Guerre, écrite de Versailles en date
du 24 avril 1788, dans laquelle sont
contenus les ordres du Roi pour nommer
la Commission qui s'est assemblée aujourd'hui
Voyez N.° 1er. Sous ce Numéro est ~~sont~~ aussi
comprise la première Lettre écrite par le
Ministre de la Guerre à M. Delassone
en date du 19 avril 1788.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

M. Le Gouverneur a lu et remis aux
Commissaires un Etat des officiers, Maréchaux
des Logis, Bas officiers et Soldats Invalides,
morts à l'hotel pendant les trois premiers
mois des années 1783, 1784, 85, 86, 87
et 88. Cet état desiré par les
Commissaires étoit nécessaire pour établir
une juste comparaison entre la mortalité de

cette année et celle des année
précédentes, Surtout de l'année 1783
dont la constitution avoit été a ~~peup été~~
a peu près la même que celle de l'année
1788, cotté N.° 2.

M.r Le Gouverneur a lu ensuite
un Etat de la quantité et ages des
officiers, Bas officiers et Soldats,
morts à l'hotel depuis le 1.er Janvier 1788,
jusqu'au 18 avril de la même année,
Cotté N.° 3.

M. Munier, Médecin de l'hotel
~~nous~~ a ensuite fait la description de la
maladie.

M.r Le Gouverneur, M.r le Major et
M.rs les officiers de Santé de l'hotel
ont observé que le nombre des malades
atteint de la diarrhée est très grand dans
l'hotel, depuis le 18 fevrier ~~époque a laquelle~~
~~l'eau~~ l'eau de la Seine fournie par la machine (acte)
de M.r Sevrier ~~a été substituée~~ (le 8 fevrier & été) a l'eau de
Puits que les Invalides buvoient auparavant.
Cette derniere eau est sélériteuse.

Diverses circonstances locales ont été
rapportées par M.r le Chef et les
officiers de Santé de la Maison, desquelles

il paroît résulter que dans les Maisons et appartemens qui font partie de l'hotel, plusieurs personnes qui ne vivent point de la même manière que les Invalides ont été attaquées de dévoiement après avoir bu de l'eau de la Seine.

Les Commissaires ont pensé qu'après ces premieres informations ils devoient examiner les alimens et les boissons, le local et l'etat des malades.

En conséquence ils se sont transportés au bassin ou est reçue l'eau de la Seine fournie par la machine de Mrs. Perrier. Ils ont remarqué qu'il y avoit un dépot terreux au fond du Reservoir et a cette vue, ils ont dit que si l'on croit cette eau utile pour servir de boisson aux Invalides, il faudroit qu'elle fut filtrée. M. Brogniard, Architecte de l'hotel présent a dit qu'il seroit facile de disposer à cet effet une machine filtrante et en a tracé le plan.

On a puisé de l'eau dans le Reservoir, on a cacheté le vase qui la contenoit et ~~il a été~~ cette eau a été reservée pour en faire l'analyse.

En passant dans les Corridors, nous avons gouté l'eau qui y est fournie par des Robinets

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

et nous l'avons reconnue pour être
très bonne eau de la Seine.

Nous avons été au four, nous y avons
gouté le pain qui nous a paru bon.

Nous nous sommes transportés ensuite au
Magazin des farines.

Celle que l'on employe actuellement nous
a paru sans reproche.

En portant la main dans plusieurs
sacs contenant la farine que l'on employoit
cidevant, elle a paru de bonne qualité,
nous y avons seulement trouvé une légère
odeur qui pouvoit ~~tenir de~~ venir de ce qu'elle étoit
tenue renfermée depuis très longtems.

Nous avons mis apart divers échantillons
de toutes ces farines, ils ont été cachetés et
reservés pour en faire l'analyse.

Nous avons visité les chambres et dortoirs
où couchent habituellement les soldats
Invalides et nous y avons trouvé un
grand nombre de malades attaqués de
la diarrhée ou de la dyssenterie. une odeur
fétide étoit répandue dans plusieurs
de ces chambres, on nous a dit que ces
malheureux ne se déterminoient à aller
à l'infirmerie qu'à la dernière extrémité,

Comité tenu le

dans l'appartement de Monsieur Le Gouverneur

M. Tillet a présenté divers échantillons de la matière glutineuse extraite de différentes farines qui lui avoient été remises. Cette matière étoit de bonne qualité dans toutes et il en a rendu un bon témoignage.

M. Broque, Boulanger très connu a présenté des pains Numérottés préparés avec les différentes farines. On a gouté ces pains et on en a été satisfait.

M. Defourcroy a dit qu'il ~~n'a~~ ne s'étoit point encore ~~écoulé assez de temps pour~~ eu le temps de faire l'analyse des eaux.

On a lu un écrit de M. Dehorne, Cotté N°. 4, sur la nature de la maladie qui regne aux Invalides.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Mrs. Munier et Vicq D'azyr ont ajouté plusieurs réflexions et observations sur cette même maladie qui se montre le plus souvent sous la forme d'une Lienterie. Les malades rendent abondamment des matières grisâtres quelquefois teintes de sang.

Après ce compte rendu des visites faites

dans les Infirmeries, par M.rs Munier, De horne et Vicq D'azyr, M. Munier a ajouté que la diarrhée ou la dysenterie n'est point une maladie a laquelle les Invalides soient plus exposés qu'a toute autre, et qu'en 1783, année brumeuse dans laquelle la mortalité fut grande à l'hotel, ce n'étoit point de la diarrhée, ni de la dysenterie que les malades moururent alors.

M. Munier a promis qu'il donneroit par écrit ses reflexions sur ces différens objets, et sur la maladie actuellement regnante.

Monsieur Le Gouverneur nous a remis

1°. un Etat des malades entrés aux Infirmeries de l'hotel ~~de~~ pour cause de dévoiement, depuis le 19 fevrier 1788, jusqu'au 28 avril de la même année, cotté N.° 5.

2°. une Récapitulation des Militaires sortans des Régim.ts des Gardes françaises et Suisses reçus à l'hotel qui ont été aux Infirmeries depuis le 8 fevrier.

Nous avons instamment prié Monsieur le Gouverneur de nous faire

connoître au prochain Comité par un relevé par un relevé exact quels sont parmi les malades, soit des Infirmeries, soit surtout des Chambres et dortoirs les effets produits par le changement des Eaux, que par les diverses précautions qui ont été prises.

Le Comité a pensé, vu les plaintes portées contre les eaux fournies par la machine de M.rs Perier, qu'il étoit nécessaire de s'y transporter pour en prendre une connoissance exacte. En conséquence les Commissaires l'ont examiné dans toutes ses parties ; ils ont surtout donné une grande attention au lieu où s'ouvre le tuyeau dans la Rivière. M. Desfourcroy a promis d'en faire un Rapport. On a puisé de l'eau dans le lieu même où le conduit est ouvert et dans le Reservoir superieur, on a cacheté les vases où cette eau étoit contenue et M. Desfourcroy a été chargé d'en faire l'analyse.

On a pensé que les Invalides devoient continuer à boire de l'eau du puits, et que le seul moyen d'obtenir des résultats satisfaisans sur l'influence des Eaux seroit peutêtre dans la suite de faire user dans l'hotel à differens

intervalles marqués et alternativement,
d'eau de Seine et d'eau du Puits,
soit seule, soit mélangée l'une
avec l'autre en tenant un compte
exact des effets qui seroient
produits

M. les gouverneurs ont été priés d'ordonner
que la distribution des alimens et des boissons
fut faite aux malades de manière
que les essais pussent fournir les resultats
dont on pourra retirer les fruits.

On a arrêté qu'on s'assembleroit
le 23 mai 1788 —

Joubreuil   morel   Gillebert
Munier
Sabatier
Geoffroy   de Horne
Tillet
de Fourcroy
Vicq d'Azyr